

Date: 22/08/2019

Poste à pourvoir Chargé de mission Emergence en santé travail (H/F)

Catégorie d'emploi Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A+

Type de contrat Contrat à durée indéterminée de droit public, détachement, affectation

Localisation Maisons-Alfort (94)

Prise de fonction Dès que possible

Rémunération selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des

agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut

particulier si fonctionnaire.

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs.

Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 9 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Direction Alertes et Vigilances sanitaires (DAVS)

le domaine de la santé au travail.

Mission « Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles » (RNV3P)

La Direction Alertes et Vigilances sanitaires (DAVS) composée de 10 agents assure le pilotage d'une mission transversale au sein de l'Anses portant sur l'alerte sanitaire et les vigilances. L'objectif de cette direction est la production très rapide d'informations utiles aux responsables de l'Anses ou aux administrations et organismes concernés, de telle sorte qu'elle permette un délai court entre l'apparition du signal d'alerte et la notification aux personnes qui mettront en place les mesures. Ces informations contribuent à court terme à la prise de mesures de prévention ou de contrôles d'un problème de santé publique et à plus long terme, à définir des priorités d'action et des pistes de recherche. Dans ce contexte, la direction assure l'animation du dispositif de toxicovigilance et la coordination des activités de vigilance des Centres antipoison, du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles et la coordination des vigilances en œuvre au sein de l'agence (toxicovigilance, vigilance du médicament vétérinaire, nutrivigilance, phytopharmacovigilance). Elle publie Vigil'Anses, le bulletin des vigilances de l'Anses (3 numéros par an)

L'agent sera en charge de la thématique « Emergences » du Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles (RNV3P). Le RNV3P est un réseau de praticiens de santé au travail fondé sur les 30 centres de consultation de pathologies professionnelles (CCPP). Dans sa base de données nationale est réalisé un recueil systématique d'informations sur les pathologies en lien avec le travail, collectées pendant les consultations. Ce réseau a pour objectif l'identification des risques émergents et des déterminants professionnels de ces risques, en vue de leur prévention. La mission RNV3P constitue l'une des thématiques fortes de l'agence dans

Missions / contexte

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Activités

Sous l'autorité de la directrice de la DAVS, le chargé de mission sera en charge du Groupe de travail « Emergence » dont il assurera le secrétariat scientifique et le suivi des actions décidées ainsi que l'animation de la plateforme Occwatch, en lien avec le président du GT émergence et du statisticien de la DAVS, en charge des aspects informatiques. Il participera en tant que de besoin aux autres instances du RNV3P en lien avec les autres chargés d'études de la mission RNV3P (comité de pilotage, Ecole de codage, conseil scientifique, autres groupes de travail) et pourra être amené à animer un autre GT. Il pourra également être amené à participer à d'autres activités du RNV3P notamment dans le cadre de l'actualisation du thésaurus des expositions professionnelles.

1. GT Emergence

Ce GT est un des 4 GT du RNV3P, il a pour objectif de détecter de nouvelles situations professionnelles à risque de pathologies, ou risque émergent. Il s'appuie sur une veille scientifique, une détection clinique (praticiens signalant des cas inhabituels) ou une détection statistique automatisée (fouille de données). Le chargé de mission aura en charge, en lien avec le président et les membres du GT, les activités suivantes :

- La préparation des ordres du jour et la rédaction des comptes-rendus
- Le suivi des actions décidées en GT
- L'analyse des signaux issus de l'émergence clinique, bibliographique et statistique, par un travail bibliographique, une recherche de cas identiques dans la base de données voire un retour aux dossiers
- La valorisation des résultats par des publications et en congrès

·2. Plateforme Occwatch

Au stade de prototype mais amenée à ouvrir dans les prochaines semaines, la plateforme Occwatch a pour objectif les échanges entre professionnels européens de la santé au travail sur des cas cliniques considérés comme émergents. Le chargé de mission aura en charge la partie « métier » de cette plateforme, c'est-à-dire la proposition de cas français pour discussion et le suivi des discussions des cas postés par des partenaires europées. Ce travail se fera en collaboration avec le président du GT émergence et le statisticien de la DAVS pour les aspects techniques.

Conditions particulières

- Le titulaire de ce poste est soumis à une déclaration publique d'intérêts*
- Respect des règles de confidentialité (données de santé)

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : médecin avec une expérience en santé publique ou médecine du travail. Une formation à la toxicologie serait un plus

Expériences similaires

- Expérience d'au moins cinq années professionnelles indispensable
- Expérience de conduite de projet scientifique souhaitée

Compétences

- Capacité à travailler en équipe et aisance relationnelle
- Anglais parlé, lu et écrit
- Sens avéré de la planification, du reporting et de la coordination des activités
- Aptitude à la gestion de projet multipartenaire
- Intérêt et forte implication pour les domaines scientifiques traités, capacité à faire de la recherche bibliographique
- Aptitudes rédactionnelles et capacités de présentation orale
- Autonomie et réactivité,
- Rigueur scientifique et esprit critique et de synthèse

POUR POSTULER

Date limite de réponse: 30 septembre 2019

Renseignements sur le poste : Juliette BLOCH, directrice de la DAVS (juliette.bloch @anses.fr)

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence 2019-083 à : recrutement@anses.fr

^{*} Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.